

EXAMENS DE CONCOURS POUR LE SERVICE CIVIL

Liste des villes où les examens seront tenus le 24 juin prochain et les jours suivants. Situations à remplir dans le service.

SERVICE CIVIL DU CANADA.

EXAMENS DE CONCOURS GÉNÉRAUX.
Mardi, le 24 juin 1919 et les

jours suivants.

Des examens de concours généraux seront tenus sous la direction de la Commission du Service Civil du Canada, mardi, le 24 juin 1919, et les jours suivants, aux endroits suivants (pourvu qu'il y ait au moins trois candidats demandant à subir l'examen au même endroit): Prince-Rupert, Victoria, Vancouver, Nelson, Edmonton, Calgary, Frank, Moosejaw, Saskatoon, Regina, Brandon, Winnipeg, Port-Arthur, Sault-Ste-Marie, North-Bay, Windsor, Sarnia, London, Woodstock, Peterborough, Hamilton, Toronto, Kingston, Ottawa, Montréal, Sorel, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, Fredericton, Chatham, St-Jean, N.-B., Moncton, Charlottetown, Summerside, Kentville, Yarmouth, Halifax et Sydney. Les examens pourront aussi être tenus à d'autres centres si la Commission juge à propos de le faire.

Les candidats doivent avoir de 18 à 35 ans.

On peut obtenir les formules de demande d'inscription du maître de poste aux centres d'examen ou du secrétaire de la Commission du Service Civil, à Ottawa. Ces formules dûment remplies et accompagnées des honoraires requis, doivent parvenir au bureau de la Commission du Service Civil pas plus tard que le 13 juin. En remplissant la formule, l'aspirant doit prendre soin de mentionner quel examen il désire subir. Si ce renseignement n'est pas donné, la formule de demande sera retournée.

Dans ces examens comme dans les précédentes, les personnes qui ont fait du service outre-mer dans les armées ou dans la marine de Sa Majesté, ou dans celles des alliés de Sa Majesté durant la présente guerre et qui possèdent un certificat à l'effet qu'elles ont honorablement quitté le service, et qui obtiennent les points requis seront placées par ordre de mérite en tête des différentes listes. Il n'y a pas de limite d'âge pour les personnes réformées et elles n'ont pas à payer d'honoraires.

Les candidats doivent être sujets britanniques de naissance ou naturalisés et doivent avoir résidé au Canada au moins trois ans. Les personnes qui ont fait du service actif outre-mer et qui demeureraient au Canada lors de leur enrôlement sont exemptées du règlement prescrivant trois années de résidence au Canada.

L'examen pour positions dans les grades inférieurs sera tenu, mardi le 24 juin, et pour les autres positions les deux jours suivants. Les candidats peuvent subir deux examens pourvu qu'ils n'aient pas lieu le même jour.

Les détails des différents examens sont donnés ci-dessous:

EXAMEN POUR COMMIS JUNIOR.

Sujet et valeur:

Écriture 100, orthographe 100, arithmétique 100. Les aspirants doivent jouir d'une bonne santé. Les candidats doivent obtenir 50% sur chaque sujet et 60% sur l'ensemble d'examen. Honoraire, \$2. Cet examen est ouvert aux hommes seulement et il qualifie pour les positions de

Concierger, nettoyeur et aide, facteur, commis-messager, emballer et aide, camionneur, gardien, et autres positions semblables.

EXAMENS POUR COMMIS JUNIOR.

Sujets et valeur:

Écriture 50, transcription de manuscrits 50, orthographe 100, rédaction de lettres 100, arithmétique 100, géographie 100.

Les candidats doivent obtenir 50% sur chaque sujet et 60% sur l'ensemble de l'examen.

Un maximum de 200 points sera accordé pour l'expérience de bureau. Il n'y a pas de minimum requis sur ce sujet et les points accordés sont donnés comme boni aux candidats qui obtiennent les pourcentages requis sur les au-

tres sujets ainsi que sur le total de ces autres sujets. Honoraire, \$4.

Cet examen qualifie pour les positions de commis junior, trieur junior d'expédition, courrier junior sur chemin de fer, commis junior de la recommandation, agent de transbordement, et autres positions semblables.

EXAMEN POUR DACTYLOGRAPHE JUNIOR.

Sujets et valeur:

Écriture 50, transcription de manuscrits 50, orthographe 100, dactylographie à 25 mots à la minute 300.

Les candidats doivent obtenir 50% sur chaque sujet et 60% sur l'ensemble de l'examen. Honoraire \$4. Cet examen qualifie pour les positions de

Commis dactylographe junior.

EXAMEN POUR COMMIS STÉNOGRAPHE JUNIOR.

Sujets et valeur:

Écriture 50, transcription de manuscrits 50, orthographe 100, rédaction de lettres 100, sténographie (lettres d'affaires dictées à 75 et 90 mots à la minute, et transcription des notes) 300, dactylographie à 25 mots à la minute, 200.

Les candidats doivent obtenir 50% sur chaque sujet et 60% sur l'ensemble de l'examen. Honoraire \$4. Cet examen qualifie pour les positions de

Commis sténographe junior.

EXAMEN POUR COMMIS SENIOR.

Sujets et valeur:

Écriture 50, transcription de manuscrits 50, rédaction de lettres 100, orthographe 100, arithmétique 100, géographie 100, travail de bureau 300, expérience 200.

Les aspirants doivent avoir eu au moins trois ans d'expérience dans un bureau pour être admis à cet examen.

Les candidats doivent obtenir 50 pour 100 sur chaque sujet et 60 pour 100 sur l'ensemble de l'examen. Il n'y a pas de minimum requis en expérience de bureau. Honoraire \$6.

Cet examen qualifie pour les positions de commis, commis aux douanes, examinateur aux douanes, trieur général, et autres positions semblables.

EXAMEN POUR COMMIS STÉNOGRAPHE SENIOR.

Sujets et valeur:

Écriture 50, transcription de manuscrits 50, orthographe 100, rédaction de lettres 100, sténographie (lettres dictées à 100 et 120 mots à la minute et transcription des notes) 300, dactylographie à 50 mots à la minute 200.

Les aspirants doivent avoir eu au moins trois ans d'expérience dans un bureau pour être admis à cet examen.

Les candidats doivent obtenir 50 pour 100 sur chaque sujet et 60 pour 100 sur l'ensemble de l'examen. Honoraire \$6.

Cet examen qualifie pour les positions de commis sténographe senior.

EXAMEN POUR COMMIS TENEUR DE LIVRES.

Sujets et valeur:

Arithmétique commerciale 100, tenue des livres 300, expérience 200.

Les candidats doivent obtenir 50 pour 100 sur chaque sujet et 60 pour 100 sur l'ensemble d'examen. Honoraire \$6.

Cet examen qualifie pour les positions de commis des comptes, commis vérificateur, commis teneur de livres, et autres positions semblables.

Comme les personnes qui ont servi outre-mer dans la présente guerre reçoivent une préférence d'après la loi, les aspirants qui n'appartiennent pas à cette catégorie doivent se rappeler la chose quand ils s'inscrivent aux examens vu que cela pourra être pris en considération au sujet des nominations.

Par ordre de la Commission,

WM FORAN,
Secrétaire.

Prenez des timbres d'économie et économisez systématiquement.

INSPECTEURS NON VÉTÉRINAIRES.

Avis public est aussi donné qu'un examen de concours pour inspecteurs non vétérinaires sera tenu sous la direction de la Commission du Service civil, jeudi, le 26 juin, aux endroits suivants:

Vancouver, Calgary, Regina, Toronto, Ottawa, Montréal, et en tout autre centre où un nombre suffisant de candidats désirent subir l'examen.

Cet examen sera tenu dans le but d'obtenir une liste de personnes éligibles à des positions dans la division de l'hygiène des animaux au ministère de l'Agriculture.

L'examen comprendra les sujets suivants:

Écriture, orthographe, rédaction de lettres, arithmétique et questions pratiques.

Les limites d'âge pour les candidats non soldats de retour sont 21 ans et 40 ans au premier jour de l'examen, et nul candidat ne sera éligible s'il n'obtient cinquante pour cent des points assignés à l'ensemble de l'examen.

Les personnes qui désirent se présenter à cet examen peuvent obtenir les renseignements nécessaires et les formules de demande du directeur général du service vétérinaire, de tout inspecteur du ministère de l'Agriculture dans les différentes provinces, ou du secrétaire de la Commission du Service civil.

Les formules de demande dûment remplies et accompagnées d'un honoraire de \$6 doivent parvenir au bureau de la Commission du Service civil pas plus tard que le 14 juin. Les soldats de retour sont exemptés de verser les honoraires.

Pour cet examen, comme pour tous les autres, préférence sera accordée aux soldats de retour qui obtiendront les minimums requis.

Par ordre de la Commission,

WM FORAN,
Secrétaire.

INSPECTEUR D'ŒUFS.

Avis public est par le présent donné qu'un examen de concours pour positions d'inspecteurs des œufs sera tenu, sous la direction de la Commission du Service civil, à commencer jeudi, le 26 juin, aux endroits suivants:

Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, et en tout autre centre où un nombre suffisant de candidats désirent subir l'examen.

Cet examen sera tenu, en vue d'obtenir une liste de personnes éligibles à des positions d'inspecteurs des œufs, au ministère de l'Agriculture. L'examen comprendra les sujets suivants:

Écriture, orthographe, rédaction de lettres, arithmétique, deux devoirs techniques et une épreuve pratique.

Les candidats non soldats de retour doivent être âgés d'au moins 21 ans et de plus de 40 au premier jour de l'examen, et nul candidat ne sera éligible s'il n'obtient quatre-vingt pour cent des assignés à l'épreuve pratique et soixante pour cent sur l'ensemble de l'examen.

Les personnes qui désirent se présenter à cet examen peuvent obtenir les renseignements nécessaires et les formules de demande du secrétaire de la Commission du Service civil à Ottawa.

Les formules de demande dûment remplies et accompagnées d'un honoraire de \$6 doivent parvenir au bureau de la Commission du Service civil pas plus tard que le 14 juin. Les soldats de retour sont exemptés de verser les honoraires.

Pour cet examen, comme pour tous les autres, préférence sera accordée aux soldats de retour qui obtiendront les minimums requis.

Par ordre de la Commission,

WM FORAN,
Secrétaire.

D'après le rapport du ministre de la Milice d'outre-mer, récemment publié, soixante-dix soldats canadiens qui ont perdu la vue pendant qu'ils étaient en service actif, ont suivi les cours du St. Dunstan's Hostel, pour les soldats aveugles, et quarante-six d'entre eux reçoivent encore une instruction spéciale dans cette institution.

SITUATIONS A REMPLIR.

Les commissaires du Service civil donnent aussi avis que des demandes seront reçues de la part de personnes capables de remplir les positions suivantes dans le Service civil du Canada:

Un comptable senior.—Traitement, \$3,000.

1. Un comptable senior pour le Bureau d'établissement des soldats du Canada, pour les quatre provinces de l'Ouest, au traitement de \$3,000 par année. Les aspirants doivent avoir au moins dix années d'expérience en comptabilité et en direction des affaires, et doivent être capables d'établir et de surveiller sous la direction des officiers du bureau, un système de comptabilité pour argent prêt sur hypothèque. Il est préférable que les aspirants connaissent bien les conditions agricoles dans l'ouest du Canada.

Un aide-en-chef au comptable.—Traitement, \$2,400.

2. Un aide-en-chef au comptable, pour le Bureau d'établissement des soldats, à Ottawa, au traitement de \$2,400 par année. Les aspirants doivent avoir eu de l'expérience pratique et doivent s'être montrés compétents en matières relatives aux prêts sur hypothèques et en comptabilité générale.

Un surintendant pour la station expérimentale à Lacombe, Alta.—Traitement, \$2,500.

3. Un surintendant pour la station expérimentale à Lacombe, Alta, ministère de l'Agriculture, au traitement de \$2,500 par année. Les aspirants doivent être diplômés d'un collège d'agriculture reconnu. Ils doivent surtout bien connaître l'élevage des animaux et la culture des champs dans toutes leurs phases et sous tous leurs aspects, et avoir une connaissance spéciale et de l'expérience dans ces travaux tels que faits selon les conditions de l'Alberta-Centre. Ils doivent posséder des aptitudes exécutives et être bons administrateurs. Ils doivent être habiles et expérimentés à discerner et à écrire sur des sujets agricoles.

Un représentant pour le service de l'aviation.—Traitement, \$1,800.

4. Un représentant pour le service de l'aviation dans la province du Nouveau-Brunswick, division de l'industrie animale, ministère de l'Agriculture, au traitement de \$1,800 par année. Il est préférable que les aspirants soient des diplômés d'un collège agricole reconnu. Ils doivent avoir fait preuve dans le passé, à l'emploi du gouvernement ou à l'emploi d'un particulier, qu'ils sont bons organisateurs. Ils doivent posséder des connaissances pratiques de la volaille, de façon à pouvoir faire des conférences et des démonstrations. Ils doivent être assez instruits pour préparer des articles de journaux et faire le travail général dans un bureau.

N.B.—Cette position annoncée le 8 mai devait se lire province du Nouveau-Brunswick et non province de Québec.

Instructions générales.

Des listes de personnes éligibles à des emplois de même nature que celles annoncées ci-dessus peuvent être établies.

D'après la loi, préférence est donnée aux aspirants soldats de retour qui possèdent le minimum d'aptitudes. Les aspirants soldats de retour doivent envoyer une copie certifiée de leur certificat de décharge avec leur demande.

Dans le cas des positions n° I, III et IV, préférence sera accordée aux résidents des provinces où se trouvent les vacances.

Les formules de demande, dûment remplies, doivent parvenir au bureau de la Commission du Service civil pas plus tard que le 24 juin, excepté pour la position n° 4 où les délais expirent le 10 juin. On peut obtenir les formules de demandes des bureaux d'emploi fédéraux-provinciaux ou du secrétaire de la Commission du Service civil, à Ottawa.

Par ordre de la Commission,

WM FORAN,
Secrétaire.

Achetez des timbres d'épargne de guerre et aidez ainsi le Canada et vous-mêmes.